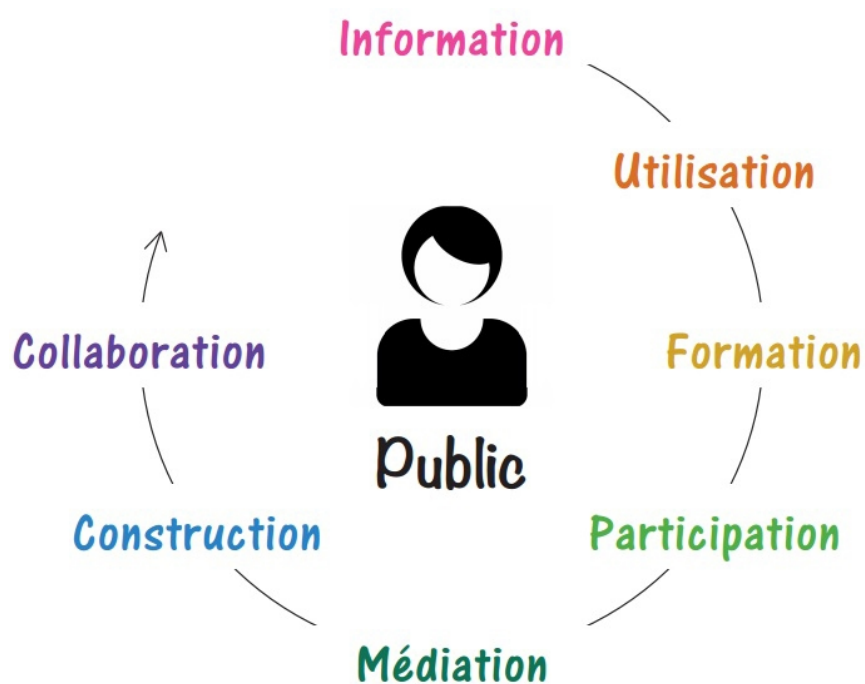




Le rôle du public en bibliothèque

Rapport d'atelier environnement professionnel présenté par Kévin VILLAUMÉ,
étudiant en 2^e année de DUT Information et communication, option Métiers
du livre et du Patrimoine. IUT de La Roche-sur-Yon. Université de Nantes.

Février 2016



Le rôle du public en bibliothèque

Des contenants aux contenus :
quelle place pour le public en bibliothèque ?
Le cas de la médiathèque du Bois fleuri.

Rapport d'atelier environnement professionnel présenté par Kévin VILLAUMÉ,
étudiant en 2^e année de DUT Information et communication, option Métiers
du livre et du Patrimoine. IUT de La Roche-sur-Yon. Université de Nantes.

Sous la direction de Claudine PAQUE, enseignante en expression.

Février 2016

Résumé documentaire

Mots-clés : bibliothèque, co-crédation, médiathèque, participation, public, usagers.

Après avoir rappelé les missions principales que se doivent désormais de mener à bien les bibliothèques envers leur public et exposé brièvement la structure référente propre à ce compte-rendu, le rapport met en avant les différents rôles du public des bibliothèques et des médiathèques françaises, en prenant l'exemple de la médiathèque du Bois fleuri de Lormont. Synthétique, celui-ci présente d'abord le public comme étant un « public usager », un utilisateur des ressources mises à disposition par les bibliothèques et manifestant des besoins en terme de biens et de ressources ; en termes de services numériques ; en termes de formation et d'autoformation. Une deuxième partie expose l'évolution des usagers vers un « public participatif » qui tend de plus en plus à être un véritable acteur au cœur des bibliothèques, notamment à travers les animations organisées et dans le cadre des ateliers culturels intra-muros. L'ensemble étant encouragé par le développement de la médiation collaborative unissant les bibliothécaires à leurs usagers. Enfin, le compte rendu aborde le public des bibliothèques et des médiathèques comme étant potentiellement en passe de devenir un « public co-constructeur » des collections à travers des contenus produits par les usagers eux-mêmes et grâce à un renouvellement du rôle des professionnels qui mèneraient à une collaboration entre bibliothécaires et usagers. Ce rapport est complété par une succession d'annexes provenant de diverses sources et comprenant, notamment, des sites web, des photographies illustratives, des statistiques et des documents internes émanant de la structure référente ; l'ensemble étayant la réflexion.

Remerciements

Je tiens à remercier mon référent au sein de la médiathèque du Bois fleuri de Lormont, JOHANN BRUN, directeur adjoint de la médiathèque, pour avoir pris le temps de répondre à mes questions et pour m'avoir transmis les documents nécessaires à la rédaction de ce rapport.

Je remercie DOMINIQUE COFFIN, chargée de mission lecture à la ville de Nantes, pour avoir répondu à mes interrogations concernant les « arbres à livres » et pour ses conseils avisés qui m'ont permis d'affiner davantage mon angle d'approche.

Mes remerciements vont également à CLAUDINE PAQUE, directrice du pôle Information et communication à l'IUT de La Roche-sur-Yon et enseignante en expression, pour son encadrement et son accompagnement tout au long de l'année.

J'exprime toute ma gratitude envers la personne d'OLIVIER ERTZSCHEID, maître de conférences en sciences de l'information, pour sa transmission d'une méthodologie affinée et l'enseignement de méthodes de recherche efficaces.

Ma plus sincère reconnaissance va à CATHERINE SELLENET, professeur en sciences de l'éducation, pour avoir su développé en moi un attrait pour les différentes formes de publics et pour m'avoir indirectement orienté dans mon futur choix professionnel.

Enfin, mes remerciements les plus dévoués vont à PIERRE-EMMANUEL GALLAIS, étudiant en 3^e année en Lettres, Langues et Civilisations Étrangères à l'Université de Nantes, pour avoir pris le temps de relire ce rapport et d'y apporter les rectifications les plus justes.

Sommaire

Introduction.....	11
1 Le « public usager » : besoins et pratiques.....	13
1.1 <i>L'évolution des pratiques entraîne une évolution des usages.....</i>	<i>13</i>
1.2 <i>La bibliothèque numérique : de l'hybridation aux services.....</i>	<i>16</i>
1.3 <i>Besoins de formations et autoformations.....</i>	<i>19</i>
2 Le « public participatif » : de l'animation à la médiation.....	23
2.1 <i>Les animations culturelles permettent l'intégration.....</i>	<i>23</i>
2.2 <i>Vers une implication des usagers en bibliothèque.....</i>	<i>25</i>
2.3 <i>La médiation collaborative : entre participation et égalité.....</i>	<i>29</i>
3 Le « public constructeur » : vers un système collaboratif.....	33
3.1 <i>Les réalisations des usagers peuvent être intégrées aux collections.....</i>	<i>33</i>
3.2 <i>La co-construction des collections : une participation citoyenne qui fait débat.....</i>	<i>36</i>
3.3 <i>L'utilisateur est-il un bibliothécaire ?.....</i>	<i>39</i>
Conclusion.....	43
Bibliographie.....	45
Annexe 1 : « Organigramme du service culture de Lormont daté du 1^{er} octobre 2015 ».....	53
Annexe 2 : « Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique ».....	55
Annexe 3 : « Partenariats et coopérations à la médiathèque du Bois fleuri en 2014 ».....	57

Introduction

La question essentielle pour la définition des services d'une médiathèque publique est : quelle est la place des usagers dans ce qu'elle propose¹ ? Le public des bibliothèques a longtemps été délaissé par les professionnels au profit de la quantité et de la qualité des collections. « À partir du milieu des années 90, il devient possible de concevoir les bibliothèques comme des "espaces d'usages organisés autour des besoins du public", besoins qu'il faut connaître afin de pouvoir les satisfaire². » La bibliothèque a ainsi vu son centre d'intérêt principal se déplacer progressivement de ses collections, vers ses publics : lecteurs, usagers, visiteurs³. « Si les bibliothèques incarnaient pendant longtemps des lieux d'érudition solitaire et silencieuse, elles sont aujourd'hui perçues, par une partie du public, comme des lieux de sociabilité, d'échange et de partage⁴. »

De nos jours, « au-delà de leurs missions traditionnelles toujours d'actualité, les bibliothèques sont appelées à jouer un rôle majeur au cœur d'une société de l'information en pleine évolution⁵. » L'idée que la collection ne doit pas être pensée pour elle-même, mais bien par rapport à son public, s'est progressivement diffusée et est aujourd'hui plutôt bien admise⁶ : les services au public ou la formation des usagers sont devenus aussi importants que la politique documentaire⁷. « La bibliothèque [...] n'est plus la maison du livre : elle est devenue la maison du lecteur. L'accueil, la médiation, la satisfaction du public sont devenus les maîtres mots de l'activité des établissements⁸. »

Pour autant, doit-on aujourd'hui, parler de bibliothèques ou de médiathèques ? « Il est assez difficile, pour ne pas dire impossible en fait, de trancher cette question une fois pour toutes⁹. » Aussi, en raison des évolutions sociales et matérielles de ces deux structures et pour des raisons

1 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, 2007, p. 303

2 ION, 2008, p. 55

3 LACHAUDRU, 2012, p. 21

4 CAILLIET, 2014, p. 51

5 GÉROUDET et alii., 2012

6 BRETON, 2014, p. 22

7 BERTRAND et alii., *Quel modèle de bibliothèque ?*, 2008, p. 72

8 BERTRAND, 2005

9 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *op.cit.*, 2007, p. 47

de commodité, nous désignerons tout au long de ce rapport, par le terme « bibliothèques », le collectif des bibliothèques et des médiathèques qui, de plus en plus, tendent aujourd'hui à se compléter et même à se confondre.

Avant d'aborder le cœur du rapport, il convient de présenter ma structure de référence. La médiathèque du Bois fleuri fut inaugurée en 2008 à Lormont avec pour objectif d'enrichir la sensibilité culturelle des quartiers. Avec plus de 5 000 adhérents, 60 000 visiteurs par an et 2 500 m² de surface utile, la médiathèque du Bois fleuri est un acteur fondamental de la vie culturelle locale¹⁰. Disposant d'un fonds documentaire de près de 63 000 documents en libre accès, sa particularité réside dans ses actions novatrices avec, notamment, la mise en service des Ipad à des fins de consultation et de création¹¹. Nous y reviendrons.

En prenant l'exemple de la médiathèque du Bois fleuri, j'ai donc choisi d'aborder ma réflexion sur la place du public en bibliothèque en le plaçant comme acteur central de ses activités et en affinant ma réflexion sur les évolutions de son rôle et de sa place.

Afin d'entrevoir au mieux les évolutions du rôle du public au sein des bibliothèques, il sera d'abord explicité que l'évolution des pratiques culturelles des Français conduit les bibliothèques à s'adapter aux besoins de leurs usagers. L'argumentation portera également sur la capacité du public à être un véritable acteur participatif. Ce qui portera la réflexion sur la faculté du public à devenir co-créateur et co-organisateur.

Centré sur la connaissance limitée d'une structure physique, sur des recherches approfondies dans le domaine, ainsi que sur une pluralité de points de vue, ce rapport est loin d'être exhaustif dans son raisonnement. L'angle de réflexion posé par la problématique a délibérément réduit certaines analyses possibles. Synthétique, il se propose d'introduire une réflexion particulière sur le rôle des usagers dans les bibliothèques publiques, réflexion conduite à partir de recherches, conclusions et remarques générales de professionnels des métiers du livre.

10 BÉTEILLE, 2015

11 BLONDEAU, 2012

1 Le « public usager » : besoins et pratiques

Avant toute chose, il est important de distinguer la notion d'« usage » de celle de la fréquentation. « La fréquentation de la bibliothèque comprend l'ensemble des visiteurs des établissements de lecture publique. Les usagers des bibliothèques sont, quant à eux, ceux qui ont recours aux services de la bibliothèque¹². » Le terme de « public usager » désigne ici le public qui emploie les ressources et les outils proposés par les bibliothèques afin de répondre à leurs besoins.

1.1 *L'évolution des pratiques entraîne une évolution des usages*

Du fait « de l'amélioration du confort des logements et de l'accroissement de l'équipement des foyers en biens audiovisuels¹³ », les pratiques culturelles des Français ont sensiblement évolué depuis la fin des années 90. Confirmé par la dernière enquête d'Olivier Donnat sur les pratiques culturelles des Français, la culture se désacralise¹⁴. Les usages changent et « les pratiques culturelles contemporaines s'effectuent de plus en plus chez soi. On parle, pour nommer ce phénomène, de culture du "cocooning"¹⁵. »

Les médiathèques ont bien compris les besoins des publics en terme d'usages et en matière de pratiques culturelles. En s'adaptant aux besoins de leurs usagers, elles représentent désormais un lieu d'approvisionnement et d'usage de biens culturels (livres, cds, dvds, jeux vidéo, œuvres artistiques, etc.), mais mettent aussi à disposition des équipements culturels dont la fréquentation en soi représente une sortie culturelle¹⁶. En cela, les bibliothèques publiques créent une offre par rapport aux besoins de leurs usagers en leur fournissant un plus grand nombre de raisons de venir¹⁷.

12 CAILLIET, *op.cit.*, 2014, p. 17

13 *Ibid.*, p. 51

14 GALAUP, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », 2012

15 CAILLIET, *op.cit.*, 2014, p. 51

16 *Ibid.*, p. 15

17 POISSENOT, « De la bibliothèque à la médiathèque », 2002

Grâce à une multiplication des services et à la diversification des collections contribuant à une offre documentaire plus riche, « le temps de séjour en bibliothèque s'est allongé : [...] les visites longues, de plus de 30 minutes, s'étant généralisées (53 % en 1997, 71 % en 2005)¹⁸. » Claude Poissenot souligne que le critère réellement déterminant de la fréquentation du public aujourd'hui est « celui de la disponibilité des documents. [...] Plus chaque habitant a accès à une offre large d'imprimés, de périodiques ou de cds, plus la fréquentation augmente¹⁹. » Un argument que reprend Johann Brun, directeur adjoint de la médiathèque du Bois fleuri de Lormont²⁰, pour qui le public des bibliothèques cherche « une offre documentaire conséquente, qui réponde à leurs demandes [...]. Ils cherchent également un conseil, une expertise dans leurs choix documentaires, mais aussi et de plus en plus un point de vue technique²¹. »

Pour les supports traditionnels, les livres, les périodiques et autres supports audiovisuels, il faut miser sur une politique documentaire adaptée à la demande locale²², donc aux demandes des usagers. Pour Dominique Coffin, chargée de mission lecture à la ville de Nantes, il convient de rappeler que la lecture ne concerne pas uniquement le livre. « D'autres supports sont à promouvoir pour établir une offre qui soit en lien avec les pratiques réelles des jeunes comme des adultes : écrans, presse, utilitaires, etc.²³ » Allant de pair avec la multiplication et l'omniprésence des écrans, la démocratisation des outils informatiques et d'Internet a notamment modifié le rapport à la lecture et aux activités culturelles. Les nouveaux modes de lecture, plus spécialement, l'utilisation constante de l'hypertexte et de l'écran, tendent à changer les logiques d'approche du texte. Le contenu n'est plus figé, il est toujours en lien avec des dictionnaires intégrés, des renvois vers des contenus similaires ou complémentaires²⁴. Ainsi, pour les supports plus récents, outils numériques, ordinateurs, tablettes et autres ressources en ligne, il faut miser sur une politique documentaire plus élargie. Pour cela, il est nécessaire de connaître les attentes et les besoins des usagers des bibliothèques.

18 MARESCA, 2006

19 POISSENOT, « L'effet bibliothèque. Caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques », 2006

20 Pour plus d'informations sur les différents services de la médiathèque du Bois fleuri, voir Annexe 1 p. 53

21 ENTRETIEN avec Johann Brun, décembre 2015

22 COLLIGNON, GRAVIER, 2011, p. 75

23 ACHDDOU, 2004

24 BAUNE, PERRIAULT, 2005

Les enquêtes sociologiques d'Olivier Donnat permettent de cerner l'évolution des pratiques culturelles des Français afin d'en analyser les besoins, notamment en bibliothèques publiques : elles changent et évoluent en fonction des outils de diffusion (démocratisation de la télévision, dvds, ordinateurs, etc.)²⁵. On observe une demande de contenus numérisés et accessibles à distance : la dématérialisation a effectivement un « impact direct sur les modes de consultation de certains types de documents, qui sont désormais accessibles soit sur place, sous forme de fichiers informatiques, soit à distance, en ligne²⁶. » Qui plus est, Internet et les moteurs de recherche contribuent à banaliser une sorte de disponibilité immédiate et sans restriction, d'où une demande de contenus numérisés de tous types (vidéos, livres, articles de presse et de revues, etc.)²⁷.

Le développement d'Internet et des outils numériques a profondément « transformé le paysage des pratiques en amateur, en favorisant l'émergence de nouvelles formes d'expression mais aussi de nouveaux modes de diffusion des contenus culturels auto-produits dans le cadre du temps libre²⁸. » En nous basant sur le tableau ci-contre, nous pouvons constater que les pratiques en amateur ont considérablement évolué entre 1997 et 2008. Les nouvelles technologies liées au numérique comme les appareils photos ou les téléphones portables ont ainsi permis le développement des pratiques en amateur telles que la photographie, la réalisation de vidéos et toutes pratiques nouvelles liées à la démocratisation de l'ordinateur dans les foyers.

Tableau 3 – Pratiques en amateur

Sur 100 personnes de 15 ans et plus	1997	2008
Ont pratiqué au cours des douze derniers mois les activités suivantes*		
Faire des photographies	66	70
Appareil non numérique	66	27
Appareil numérique (dont téléphone)	/	60
Faire des films ou des vidéos	14	27
Caméra ou caméscope non numérique	14	4
Caméscope numérique (dont téléphone) ..	/	26
Faire de la musique	17	16
Jouer d'un instrument de musique	13	12
Faire du chant ou de la musique avec une organisation ou des amis	10	8
Pratiquer une autre activité en amateur	32	30
Faire du théâtre	2	2
Faire de la danse	7	8
Tenir un journal intime, noter des réflexions	9	8
Écrire des poèmes, nouvelles, romans... ..	6	6
Faire de la peinture, sculpture ou gravure ..	10	9
Faire du dessin	16	14
Faire de l'artisanat d'art	4	4
Avoir une activité en amateur sur ordinateur**		
Créer de la musique sur ordinateur	/	23
Écrire un journal personnel sur ordinateur ..	/	4
Avoir une activité graphique sur ordinateur	/	12
Créer un blog ou un site personnel	/	8
Créer un blog ou un site personnel	/	7

* Sauf dans le cas des activités en amateur sur ordinateur.
** Hors photographie et vidéo.

© Ministère de la Culture et de la Communication

Illustration 1
Tableau des pratiques en amateur.

25 SELLENET, *Les pratiques culturelles des Français en 2013*, 2015

26 COLLIGNON, GRAVIER, *op.cit.*, 2011, p. 46

27 BOURGEAUX, CAMUS-VIGUÉ, EVANS, 2010

28 DONNAT, 2009

On le voit, les bibliothèques tentent aujourd'hui de répondre aux demandes en créant une offre adaptée à l'évolution des pratiques culturelles des Français et des besoins du public. Le développement et la démocratisation d'outils et de services numériques au sein même des bibliothèques pourraient fournir une réponse pertinente aux diverses demandes des usagers.

1.2 *La bibliothèque numérique : de l'hybridation aux services*

Les évolutions des pratiques culturelles des Français mises en lumière par les enquêtes d'Olivier Donnat dénotent une grande disposition à l'usage de ressources et d'outils numériques : forums, consultations en ligne, etc²⁹. Les bibliothèques publiques ont ainsi tout intérêt à s'adapter à ces évolutions afin d'offrir à leurs usagers des ressources répondant aux besoins de chacun.

Le premier de ces outils est la bibliothèque hybride. Ce concept a été élaboré pour rassembler de nombreuses technologies issues de différentes sources, mais aussi pour « commencer à étudier les systèmes et les services intégrés dans deux sortes d'environnement : électronique et imprimé³⁰. » En d'autres termes, la bibliothèque hybride est un ensemble de ressources où cohabitent les collections de livres papiers et des fonds numériques³¹. Le livre et le numérique ont ainsi leurs caractéristiques propres et leurs usages. L'un ne chasse pas l'autre. « C'est "l'hybridation" qui est la règle entre pratiques et objets successivement apparus, non la substitution³². » La bibliothèque hybride entend ainsi offrir à ses utilisateurs la possibilité d'accéder aux divers catalogues, papiers et numériques, mais aussi à un large choix d'autres ressources³³. Que ce soit à travers le catalogue informatisé, l'accès à des sites sélectionnés par la bibliothèque et mis à disposition sur Internet, l'accès à des bases de données ou à des fonds numérisés, les ordinateurs permettent de recueillir des informations de toute nature³⁴.

29 *Ibid.*

30 BROPHY, 2002

31 GIRARD, 2011

32 GÉROUDET et alii., *op.cit.*, 2012

33 BROPHY, *op.cit.*, 2002

34 POISSENOT, RANJARD, 2005, p. 176

En suivant cette optique d'usages, et si elle possède elle-même des ressources numériques, la médiathèque du Bois fleuri ne peut néanmoins se définir comme une bibliothèque hybride car elle s'axe d'abord sur des collections physiques diversifiées, sur l'offre d'ateliers et sur des animations³⁵.

Le deuxième outil est l'accès à des services numériques proposés par les bibliothèques. « Assurer l'égalité de tous face à Internet et aux outils numériques fait partie du rôle des bibliothèques³⁶. » À l'ère du numérique et de la dématérialisation des supports, la bibliothèque doit s'adapter et permettre aux usagers de trouver des services innovants, autres que des usages uniquement documentaires³⁷. Le cas des liseuses électroniques ou des tablettes numériques tactiles est un bon exemple de ce que pourraient être des expérimentations en bibliothèques qui puissent permettre de jouer sur la médiation et sur l'image³⁸.

À raison, comme l'illustre l'annexe ci-contre, la médiathèque du Bois fleuri propose de mettre à la disposition de ses usagers des Ipad à des fins de consultation payante ou gratuite de périodiques, de presse et de créations sur place (Inrocks, Marianne, etc.)³⁹. Le marché florissant des tablettes en France, qui s'imposent progressivement face aux liseuses, conduit les premières à présenter des fonctionnalités plus attractives⁴⁰. La médiathèque du Bois fleuri fournit des Ipad à ses usagers, « dans l'optique de mettre à disposition un choix documentaire⁴¹. »



© IDNEUF

Illustration 2
Des Ipad à la médiathèque
du Bois fleuri.

35 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

36 GIRARD, *op.cit.*, 2011

37 DAUPHIN, 2013

38 EVANS, 2011, p. 207

39 IDNEUF, <https://idneuf.wordpress.com/>

40 *Ibid.*

41 BRUN, « Médiation, musique et publics adolescents en médiathèque : Interview pour Lecture Jeune », 2013

La médiathèque du Bois fleuri possède également d'autres outils et d'autres ressources numériques répondant aux besoins de son « public usager » : des offres d'autoformation, des logiciels, un service de presse en ligne, etc.⁴² Ces différents outils permettent à la médiathèque de proposer à ses usagers d'autres ressources numériques, notamment des outils relatifs à des services innovants de l'offre musicale en bibliothèque : claviers maîtres, micros, carte son, platines numériques pour mixer, etc.⁴³ Ainsi, « au-delà de la bureautique, les logiciels pour la création de sites web, la musique assistée par ordinateur (MAO) ou le traitement des images font aussi fait partie des outils mis à disposition et expliqués aux usagers⁴⁴. » Le développement de ces services numériques nécessite néanmoins de « prévoir une offre de médiation importante, donc des espaces dédiés à l'accueil et à l'accompagnement du public⁴⁵. » Enfin, au delà d'une simple réponse à un besoin, un outil numérique comme l'Ipad représente une ressource d'importance concernant une multitude d'usages en terme de création pour le public, nous y reviendrons plus loin⁴⁶.

L'évolution des usages du public dans le domaine du numérique engage ainsi à penser de nouveaux espaces et de nouveaux aménagements. Dans un contexte où l'accès aux biens culturels est facilité par le numérique, il apparaît aujourd'hui nécessaire de repenser la démocratisation comme action et construction de soi, et non plus comme accès à des biens⁴⁷. Les bibliothèques ont donc nécessité à se diversifier afin de proposer une offre adaptée aux besoins et aux attentes du public, notamment dans le domaine de la formation et de l'autoformation.

42 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

43 ÉCLA, 2012

44 GALAUP, *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique*, 2007, p. 14

45 GIRARD, *op.cit.*, 2011

46 Voir 3.1 *Les réalisations des usagers au service des bibliothèques*

47 SANDOZ, 2010, p. 36

1.3 Besoins de formations et autoformations

Dans le cadre des missions d'apprentissage décrites dans le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, les bibliothèques ont aujourd'hui la charge de « soutenir à la fois l'autoformation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux⁴⁸ » en fournissant aux utilisateurs des programmes d'assistance et de formation pour les aider à bénéficier de toutes les ressources⁴⁹. Les bibliothèques publiques se doivent donc d'offrir à leurs usagers des clés d'accès à l'autodidaxie, c'est-à-dire à l'apprentissage par soi-même, hors des institutions éducatives traditionnelles (écoles, etc.)⁵⁰. « Il s'agit d'une part [...] de conduire une quête vers l'accomplissement personnel et, d'autre part, de réduire un handicap scolaire ou culturel, en comblant des manques de connaissances ou en les actualisant⁵¹. » Pour le « public usager », « le besoin le plus largement associé à l'autoformation est celui de la construction de soi. L'accès à la connaissance dans tous les domaines permet à l'individu de développer sa personnalité en fonction de ses goûts et de ses inclinations.⁵² » Ce besoin est mû par « la volonté d'évoluer professionnellement en se substituant à une formation traditionnelle, la construction de soi et le besoin d'autonomie des individus⁵³. »

La création de nouveaux services consacrés à tous les domaines de la formation tout au long de la vie vise à mener l'utilisateur vers l'autonomie intellectuelle (alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, ateliers d'écriture, cours de soutien scolaire, aide aux devoirs, etc.)⁵⁴. Il faut parvenir à se libérer du déterminisme social en se mettant « en contact avec des œuvres ou des idées circulant peu dans son milieu socio-culturel d'origine⁵⁵. » Les ressources numériques doivent être mises à disposition afin de satisfaire les besoins d'un « public usager » de plus en plus soucieux de sa formation et de son intégration dans une société où des savoir-faire et des connaissances professionnelles acquis par les concours ou les diplômes deviennent de plus en plus exigés.

48 MANIFESTE DE L'UNESCO SUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, <http://www.unesco.org/>

49 *Ibid.*

50 Voir Annexe 2 p. 55

51 CAILLIET, *op.cit.*, 2014, p. 30

52 PÉRIGAU, 2014, p. 51

53 CARRÉ, 2008, pp. 13-14

54 VOSGIN, 2010

55 PÉRIGAU, *op.cit.*, 2014, p. 51

Les bibliothèques ont tout intérêt à proposer des offres de formation numériques. Pour certains, il apparaît « que le personnel des bibliothèques n'est généralement pas prêt à délivrer des diplômes ou à endosser le rôle de formateur⁵⁶. » Pourtant, la fracture sociale exige aujourd'hui du bibliothécaire de construire avec les usagers eux-mêmes « des parcours inédits susceptibles de favoriser la formation individuelle [et] l'intégration professionnelle⁵⁷. » À l'instar de la médiathèque Ormédo à Orvault qui dispose d'une offre de formation adaptée à ses usagers par le biais de cabines d'autoformation et de ressources en ligne, l'équipe de la médiathèque du Bois fleuri assure elle-même la plupart des formations et des interventions au sein de ses locaux : création de CV, langues, recherches d'emplois, etc.⁵⁸ « L'apprentissage [...] et l'accès à des supports pédagogiques en ligne modifient les modalités de formation continue et de construction du savoir⁵⁹. »

Pour répondre aux besoins et aux demandes des usagers, il est possible de mettre en place une offre d'autoformation par le biais de supports matériels⁶⁰. De plus en plus de bibliothèques proposent aujourd'hui de nouveaux espaces pour l'autoformation des jeunes et des adultes⁶¹, notamment « des solutions de e-learning permettant de se former chez soi, grâce à un accès distant à une plate-forme de ressources⁶². »

Comme l'illustre l'annexe ci-contre, la médiathèque du Bois fleuri dispose d'une offre de formation destinée à ses usagers et propose, notamment, une offre basée à la fois sur des logiciels et des dvds d'apprentissage et sur une offre d'autoformation en ligne grâce à un accès payant via des plate-formes spécialisées comme « Video2brain » et « Toutapprendre.com »⁶³.



© <http://www.toutapprendre.com>

Illustration 3
Capture d'écran de la page d'accueil
du site web « Toutapprendre.com ».

⁵⁶ BEUDON, 2009, p. 35

⁵⁷ BAZIN, 2000

⁵⁸ ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

⁵⁹ BAUNE, PERRIAULT, *op.cit.*, 2005

⁶⁰ COLLIGNON, GRAVIER, *op.cit.*, 2011, p. 90

⁶¹ VILLATE, VOSGIN, 2011, p. 85

⁶² BEUDON, *op.cit.*, 2009, p. 53

⁶³ ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

Même si les langues et la bureautique sont celles qui obtiennent le plus de succès et si les logiciels d'entraînement au Code de la route restent incontournables, on peut y trouver des logiciels pour se perfectionner dans des domaines aussi divers et variés que les arts, la vie pratique, la santé, l'équilibre émotionnel ou encore le soutien scolaire⁶⁴. En 2014, la médiathèque du Bois fleuri a ainsi organisé plusieurs formations auxquelles ont participé 630 personnes⁶⁵.

Poussons un peu plus loin l'argumentaire en prenant davantage en compte les usagers dans les offres de formation. Les bibliothèques pourraient très bien favoriser l'échange de savoirs entre usagers et même, « si elles existent, le partenariat avec des associations œuvrant dans ce domaine. [...] L'enjeu est de favoriser l'épanouissement de chacun et l'acquisition de savoir-faire ou de savoir-être à l'aide d'ateliers ou d'actions de formation⁶⁶. » À terme, pourquoi ne pas solliciter certains usagers afin de transmettre leurs compétences et leurs savoir-faire à d'autres ? En plus de favoriser les liens sociaux en échangeant d'un usager à l'autre et en favorisant le partage, ce système permettrait à chaque usager de faire appel à ses propres connaissances afin d'aider et de former d'autres personnes. Les bibliothèques pourraient, par exemple, en appeler à des usagers à la retraite, dont l'expérience et les compétences professionnelles sont aujourd'hui bien souvent perdues, inexploitées ou écartées au profit de tutoriels ou d'accompagnateurs professionnels spécialisés dans le coaching.

Une autre des pistes que pourraient explorer les bibliothèques pour développer leurs services pourrait être de faciliter la constitution de ces réseaux du savoir, en donnant accès à des espaces virtuels ou des outils collaboratifs où les utilisateurs pourraient échanger leurs expériences et leurs savoirs, tels un blog ou un wiki^{67 68}.

64 CARRÉ, *op.cit.*, 2008, p. 53

65 MÉDIATHÈQUE DU BOIS FLEURI, rapport annuel

66 GALAUP, *L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique*, *op.cit.*, 2007, p. 43

67 CARRÉ, *op.cit.*, 2008, p. 67

68 GALAUP, *L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique*, *op.cit.*, 2007, p. 44

On le voit, l'autonomie de l'apprentissage peut apparaître comme une solution envisageable pour permettre au « public usager » de renouer avec l'apprentissage et de s'intégrer dans la société⁶⁹. En accentuant l'aide à la recherche d'emploi et en devenant l'un des lieux d'entraide entre usagers⁷⁰, les bibliothèques donnent des clés d'accès à la compréhension et aux savoirs et deviennent des lieux de sociabilité d'importance. Plus encore, en donnant accès à des ressources répondant aux besoins de leur « public usager », les bibliothèques favorisent l'émergence et le développement d'un « public participatif ».

69 PÉRIGAUT, *op.cit.*, 2014, p. 53

70 GALAUP, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », *op.cit.*, 2012

2 Le « public participatif » : de l'animation à la médiation

Les différentes formes de participation des usagers intéressent grandement les bibliothèques publiques. En plus de faire participer les usagers à diverses activités culturelles, elles donnent l'image d'un service public plus proche et plus participatif⁷¹. « Ces animations s'inscrivent [...] dans le cadre d'une politique d'action culturelle qui renforce la médiation entre la bibliothèque et ses publics⁷². » Aussi, les médiathèques ont tout intérêt à favoriser les actions culturelles et les animations, et à faire participer les usagers.

2.1 Les animations culturelles permettent l'intégration

Il est aujourd'hui communément admis que le centre du métier de bibliothécaire se déplace, la médiation passant devant la conservation⁷³. Les bibliothèques sont désormais des lieux d'animations culturelles, dans lesquels on vient voir des expositions (pour 28 % des usagers) et assister à des lectures, des débats ou des spectacles (pour 20 %)⁷⁴. À travers les animations proposées, les bibliothèques sont chargées de valoriser le contenu des fonds documentaires afin, non seulement de les faire connaître des usagers, mais aussi d'attirer les non-usagers⁷⁵. Dans ces conditions, la bibliothèque « doit être un véritable outil du lien social dans le quartier et la cité, un lieu de mixité sociale et de convivialité⁷⁶. »

« Beaucoup considèrent que le but de l'animation [est] d'orienter le lecteur vers la collection pour la mettre en valeur⁷⁷. » Les collections se diversifient régulièrement avec l'apparition de nouveaux supports, les animations varient et touchent tous les domaines de la création (spectacles vivants, ateliers d'écriture numérique, musique assistée par ordinateur, etc.)⁷⁸.

71 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 18

72 LACHAUDRU, *op.cit.*, 2012, p. 28

73 BAUNE, PERRIAULT, *op.cit.*, 2005

74 MARESCA, *op.cit.*, 2006

75 GALAUP, *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique*, *op.cit.*, 2007, p. 12

76 VOSGIN, *op.cit.*, 2010

77 BELVÈZE, 2004, p. 43

78 COLLIGNON, GRAVIER, *op.cit.*, 2011, p. 75

Elles s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'action culturelle qui renforce la médiation entre la bibliothèque et ses publics ; permettant de « mettre en œuvre, compléter, prolonger les actions de médiation culturelle entreprises par la bibliothèque entre les publics et les documents⁷⁹. » La bibliothèque devient ainsi l'un des carrefours de « la vie culturelle locale avec davantage d'actions culturelles, plus informelles et plus participatives⁸⁰. » Les animations permettent donc d'associer le public aux actions culturelles menées par les bibliothèques, notamment à travers les ateliers participatifs.

Si certaines bibliothèques peuvent exploiter les nombreux sites de fanarts ou de fanfictions sur internet pour proposer aux adolescents d'y contribuer à travers des ateliers de création, d'autres vont offrir des sessions pour apprendre le montage via l'initiation à des logiciels payants mis à disposition comme Photoshop ou des logiciels libres comme Gimp⁸¹.

Dans cette optique, la médiathèque du Bois fleuri participe à de nombreuses actions d'animations culturelles autour du livre ou du multimédia en proposant à ses usagers des ateliers de jeux vidéo musicaux comme Guitar Hero⁸² ; un festival de la bande dessinée « Bulles en Hauts-de-Garonne », des contes, des rencontres d'auteurs, des conférences, des expositions⁸³ ; des ateliers autour d'outils numériques comme les Ipad⁸⁴ ; des ateliers centrés sur la musique avec de la MAO ; un club « polar » entièrement géré par des usagers⁸⁵ ; etc.



© Cécil

Illustration 4
Affiche de la 12^e édition
du festival de la bande dessinée
« Bulles en Hauts-de-Garonne ».

79 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *op.cit.*, 2007, p. 321

80 GALAUP, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », *op.cit.*, 2012

81 LEUSSE-LE GUILLOU, 2015

82 BRUN, « Médiation, musique et publics adolescents en médiathèque : Interview pour Lecture Jeune », *op.cit.*, 2013

83 MÉDIATHÈQUES.BORDEAUX-MÉTROPOLE.FR, <http://mediatheques.bordeaux-metropole.fr/>

84 BRUN, « Médiation, musique et publics adolescents en médiathèque : Interview pour Lecture Jeune », *op.cit.*, 2013

85 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

À l'image de la médiathèque du Bois fleuri, ces animations peuvent et doivent se faire avec des partenaires privilégiés tels que les services sociaux, les associations, les écoles, les structures pour l'emploi ou encore les associations de quartiers⁸⁶. Ainsi, « le terme de médiation induit bien cette notion de passage d'information du professionnel vers le public⁸⁷. » Il ne faut pas oublier pour autant que les usagers des bibliothèques sont également devenus, au fil du temps, un public participatif qui prend une place de plus en plus importante au sein de la structure.

2.2 Vers une implication des usagers en bibliothèque

« Les usages du Web 2.0 évoluent vers des formes plus matures de participation selon des logiques de partage de l'information et de travail collaboratif⁸⁸. » Plus encore, le web participatif permet à chacun de devenir non seulement producteur de contenus culturels mais aussi critique et conseil sur ces contenus⁸⁹. Le public exprime aujourd'hui de plus en plus « son désir d'être associé aux choix et la définition des services de la bibliothèque ou plus généralement il a formulé le besoin de s'exprimer sur l'établissement⁹⁰. » Devant ces besoins croissants, les bibliothèques se doivent de se doter de ressources afin d'offrir à leurs usagers participatifs des moyens d'expression.

Communément admises et utilisées au sein des bibliothèques, de nombreuses structures permettent à leurs usagers de donner leurs avis sur les livres et de rédiger quelques lignes de critiques qui permettront aux autres lecteurs de faire leurs choix⁹¹. La médiathèque du Bois fleuri n'est pas en reste puisqu'elle propose à ses usagers un « coin critique » : les différents clubs de lecture (club ados, atelier lecture adulte, club polar, goûter philo, ciné club), contribuent à la rédaction des critiques que les bibliothécaires mettent en valeur sur les sites web de la ville et de la médiathèque ou directement sur les ouvrages⁹².

86 Voir Annexe 3 p. 57

87 LACHAUDRU, *op.cit.*, 2012, p. 28

88 MERICKSKAY, ROCHE, 2011

89 GALAUP, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », *op.cit.*, 2012

90 MAURY, 2004, p. 57

91 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 33

92 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

La médiathèque du Bois fleuri dispose également d'un blog cinéma : « Clap Corner ». Collaboratif, ce blog permet aux usagers de la médiathèque de discuter, échanger, commenter ou critiquer autour de films⁹³. L'annexe ci-contre représente la page d'accueil et les objectifs de ce blog. L'intérêt est double : d'une part, le blog fait participer les usagers en leur donnant la possibilité de commenter autour des activités liées à la médiathèque, d'autre part, il permet de mettre en valeur les fonds documentaires disponibles à la médiathèque. Ainsi, « n'importe quel usager peut disposer d'un billet à tout moment pour écrire une critique ou un coup de cœur⁹⁴ ».

IDENTITY



« Nous venons en paix » Mars Attack, Tim Burton

La médiathèque de Lormont est fière de vous présenter son blog cinéma : le Clap Corner .

Une fois par mois nous nous retrouvons pour discuter, échanger, partager, rigoler et boire le café. Nous parlons de Cinéma, des films qui nous ont touchés, des réalisateurs que nous avons aimés, des dernières sorties ciné. C'est dans un esprit de continuité et pour garder une trace de nos échanges que ce blog collaboratif voit le jour.

Vous y trouverez des actus, des commentaires, des critiques, des dossiers thématiques et les événements ciné de la médiathèque !

© Clapcorner

Illustration 5

Capture d'écran du blog « Clap Corner ».

Ces ateliers de création et d'expression des usagers directement pilotés par les professionnels montrent la bibliothèque sous un autre angle et de plus en plus de bibliothèques se lancent dans le soutien aux pratiques amateurs⁹⁵.

Les usagers des bibliothèques ont également « une forte aspiration à participer aux choix des acquisitions en bibliothèques spécialisées, ainsi qu'à des modes plus collectifs de politique documentaire⁹⁶ », notamment en ce qui concerne les acquisitions d'ouvrages. Les usagers participatifs peuvent émettre des suggestions d'acquisitions auprès des professionnels, soit à travers un cahier de suggestions, soit directement auprès des bibliothécaires⁹⁷. Cela implique de prendre en compte les attentes et les demandes du public. Attentes qui, le plus souvent, sont le résultat du marketing, de la publicité et de

93 CLAPCORNER, <https://clapcorner.wordpress.com/>

94 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

95 COLLIGNON, GRAVIER, *op.cit.*, 2011, p. 79

96 SEIBEL, 1988

97 CAILLIET, *op.cit.*, 2014, p. 38

la promotion mises en place par les industries culturelles dans les médias⁹⁸. Ainsi, en terme de programmation culturelle et d'animation, les bibliothèques prennent en compte leurs suggestions, sans pour autant y répondre systématiquement⁹⁹.

Par ailleurs, « lié à l'évolution du numérique, une culture du travail en communauté se développe depuis une quinzaine d'années avec l'explosion du maker, du *Do It Yourself* [Faites-le vous-même]¹⁰⁰. » et on assiste de plus en plus à l'émergence de ressources participatives permettant aux bibliothécaires d'associer leurs usagers au fonctionnement de leur structure. Développé depuis peu, le concept de Biblio Remix tend à s'imposer petit à petit au sein des bibliothèques publiques :

« Remixer la bibliothèque, c'est imaginer, prototyper et expérimenter des réponses aux problématiques rencontrées par les professionnels des bibliothèques dans la mise en œuvre de leurs missions, avec les habitants (usagers ou non), les acteurs des politiques publiques et les porteurs de créativité (artistes, designers, développeurs informatique et web, communauté des makers et des hackers...). Cela dans une démarche participative, orientée vers les usages et faisant la part belle à la fabrication d'objets concrets ou hybrides, communicables et partageables (prototypes, plans, cartographies, maquettes, vidéos...). L'objectif de l'événement est donc de réfléchir en commun avec les habitants d'un territoire, les professionnels des bibliothèques, et d'autres personnes aux compétences diverses, aux nouveaux services et nouvelles formes que pourraient prendre la bibliothèque de demain¹⁰¹. »

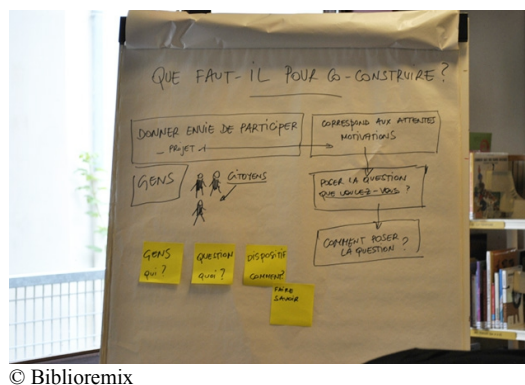
98 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 40

99 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

100 BOBET-MEZZASALMA, 2015

101 BIBLIO REMIX (1), <https://biblioremix.wordpress.com/>

Les structures utilisant le principe de la Biblio Remix associent donc leurs usagers à un projet collectif de façon à les impliquer dans la vie des bibliothèques. Réalisé dans le cadre de la session Biblio Remix du 26 juin 2014 à la bibliothèque Landry, à Rennes, le projet Playmobib illustré par l'annexe ci-contre vise à s'interroger sur une co-construction de la bibliothèque par les citoyens en les amenant à participer davantage au fonctionnement de la bibliothèque¹⁰².



© Biblioremix

Illustration 6
Le projet Playmobib

Les bibliothèques ont aujourd'hui tout intérêt à tenir compte de l'avis de leurs usagers afin d'améliorer le fonctionnement et l'offre qu'elles proposent. « Associer les habitants aux décisions visant à définir l'offre de la bibliothèque, [...] c'est rendre la bibliothèque plus proche des gens quand ils savent qu'ils y ont un espace d'intervention, reconnu et utilisé¹⁰³ » La participation active des usagers à la vie des bibliothèques permet ainsi d'être directement à l'écoute de leurs idées et de leurs remarques, d'être proches des attentes et des besoins de chacun¹⁰⁴.

Avec le développement des outils numériques, et plus particulièrement d'Internet avec les nouvelles formes de web participatif, publics et usagers affirment ainsi de plus en plus leur volonté de prendre part au monde qui les entoure en devenant de véritables acteurs de la vie sociale. Ils ont envie de connaître, de faire connaître aux autres et de participer activement. Il serait donc très intéressant « d'essayer de diffuser et de promouvoir les fruits du travail de cette communauté [...] par des moyens de médiation¹⁰⁵. »

102 BIBLIO REMIX (2), <https://biblioremix.wordpress.com/>

103 REMY, 2003

104 DAUPHIN, *op.cit.*, 2013

105 SILVAE, 2008

2.3 La médiation collaborative : entre participation et égalité.

« De leur statut d'administrés, les citoyens aspirent à devenir davantage des acteurs. Cette revendication d'une partie des usagers s'inscrit dans un mouvement plus général de désir de démocratie participative¹⁰⁶. » Un des nouveaux enjeux des bibliothèques est donc « de repenser la médiation en proposant une médiation quotidienne et participative. La participation pourrait aussi présenter un vecteur d'évolution positif pour la médiation événementielle¹⁰⁷. » La médiation participative ou collaborative, en faisant appel au temps et aux connaissances des usagers, permet de dépasser en partie les limites des ressources propres de la bibliothèque¹⁰⁸. En d'autres termes, il s'agirait de construire les animations et les ateliers des bibliothèques avec les usagers et de les faire participer activement en tant que co-médiateurs culturels, c'est-à-dire en leur donnant les capacités pour faire le lien entre les propositions culturelles et le public connaisseur ou non¹⁰⁹.

La médiation collaborative est un concept qui tend à se développer activement dans les bibliothèques car « la participation des usagers permettrait une acculturation entre usagers ainsi qu'entre usagers et bibliothécaires¹¹⁰. » Les usagers deviendraient ainsi des acteurs actifs dans le fonctionnement des bibliothèques, notamment grâce aux outils mis à leur disposition par les bibliothèques elles-mêmes. Leur participation permettant « de profiter des spécialités intellectuelles, pratiques ou artistiques de chacun¹¹¹. »

La médiathèque du Bois fleuri dispose de ressources permettant à ses usagers de participer davantage au fonctionnement de l'établissement culturel, notamment grâce à l'existence d'un club « polar » entièrement géré par des usagers ou encore d'ateliers d'écriture¹¹². Ces activités constituent de véritables espaces de sociabilité par la communication qui s'est établie entre les participants : chacun fait part de ses expériences et de ses connaissances¹¹³.

106 MAURY, *op.cit.*, 2004, p. 57

107 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 35

108 *Ibid.*, p. 35

109 BEAUPEL, *Médiation culturelle*, 2015

110 GALAUP, *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique*, *op.cit.*, 2007, p. 48

111 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 35

112 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

113 VILLATE, VOSGIN, *op.cit.*, 2011, p. 236

La médiation collaborative paraît ainsi valorisante et souhaitable au sein des bibliothèques puisqu'elle « se caractérise par une certaine horizontalité des rapports. Il n'y pas d'un côté les "sachants", les bibliothécaires, et de l'autre les usagers qui devraient recevoir la "bonne parole" culturelle¹¹⁴. » Par exemple, quand la bibliothèque fait appel à un intervenant extérieur pour assurer un événement culturel, il faudrait qu'à cette occasion un dispositif de médiation continue soit co-créé par les bibliothécaires et l'intervenant, voire aussi les participants¹¹⁵. Les animateurs sont, de concert avec les bibliothécaires, des usagers qui ont à cœur de partager leur passion pour laquelle ils ont acquis une compétence¹¹⁶.

Même si les bibliothécaires conservent une certaine légitimité dans leurs domaines et se doivent d'encadrer toutes les animations proposées, les usagers peuvent aujourd'hui prétendre à jouer un rôle plus important. Malgré le développement du concept de médiation participative au sein des bibliothèques publiques, il ne faut toutefois pas oublier que « tous les usagers ne souhaitent pas s'investir [...] et que bien souvent on retrouve le même noyau d'usagers participatifs dans les différents ateliers et spectacles¹¹⁷. »

Un discours parle de participation à un niveau plus élevé : l'utilisateur lui-même créerait les conditions et l'objet du service final, les bibliothèques fournissant simplement les seuls moyens de son développement et de sa mise en forme¹¹⁸. Or, ceci est pourtant à relativiser car la bibliothèque est un établissement culturel qui se doit d'avoir une certaine exigence vis-à-vis des contenus et des différents dispositifs de médiation qu'elle propose au public¹¹⁹. Johann Brun s'accorde sur ce point en précisant que même si les bibliothèques doivent s'attacher aux services du public et à la médiation [...], le plus important reste l'offre documentaire, pas forcément le catalogage, l'indexation ou la gestion¹²⁰. »

114 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 35

115 *Ibid.*, p. 35

116 POISSENOT, « Visages de l'avenir des bibliothèques », 2015

117 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

118 CALENGE, « Ambition collaborative et projet politique : quel espace pour une bibliothèque ? », 2008

119 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 36

120 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

Dans ce cas précis, la dimension participative peut être appréhendée comme un atout marketing pour les services des bibliothèques publiques : les nouveaux usages bien pris en compte contribuent à générer de nouveaux flux vers la bibliothèque, sans pour autant modifier ses modalités de fonctionnement¹²¹. Néanmoins, d'après David Sandoz, l'utilisateur « participatif » pourrait, « influencer sur les choix et orientations de la médiathèque, à moyen ou long terme, car il s'investira dans des actions de médiations¹²². » Si la médiation participative s'inspire des possibilités offertes par le Web 2.0 en proposant « "d'horizontaliser" les relations de médiation, il reste que la participation des usagers n'apparaît pas spontanément et qu'elle reste de toute façon organisée et encadrée par des professionnels¹²³ ».

Si la médiation collaborative permet aux « usagers participatifs » d'avoir un rôle plus important au sein des bibliothèques, il n'en reste pas moins qu'elle demeure aujourd'hui assez peu développée. À l'image des bénévoles qui sont souvent l'ancrage d'une bibliothèque dans leur village, les « usagers participatifs » pourraient être un puissant relais de médiation et d'accompagnement vers les services¹²⁴. Ils tendraient alors à évoluer vers un troisième rôle, plus important, en co-crédant avec les bibliothécaires les contenus mis à disposition et en co-organisant les bibliothèques elles-mêmes.

121 CALENGE, « Ambition collaborative et projet politique : quel espace pour une bibliothèque ? », *op.cit.*, 2008

122 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 41

123 *Ibid.*, p. 42

124 GALAUP, *L'utilisateur co-crédateur des services en bibliothèque publique*, *op.cit.*, 2007, p. 51

3 Le « public constructeur » : vers un système collaboratif

Il est aujourd'hui de plus en plus admis que la dimension nouvelle des bibliothèques « réside dans le glissement de "la transmission des savoirs" à un "partage" des savoirs, mouvants, co-construits, évolutifs¹²⁵. » Élise Breton, dans son mémoire consacré à la *co-construction des collections avec les usagers*, définit la co-construction des collections comme :

« la situation dans laquelle les citoyens (usagers ou potentiels usagers de la bibliothèque) participent activement, dans le cadre d'une démarche de construction en commun, à une ou plusieurs étapes de la gestion d'une collection ou d'un segment de celle-ci, et dans laquelle la bibliothèque leur transfère le processus de décision, dont elle a préalablement défini l'objectif et le cadre¹²⁶. »

En d'autres termes, devant l'accroissement des volontés des usagers à prendre une part plus active dans la société, « les professionnels sont dans l'obligation d'être des "producteurs de contenus"¹²⁷. »

3.1 Les réalisations des usagers peuvent être intégrées aux collections

« La co-construction des collections s'inscrit [...] comme une forme renouvelée de la participation des citoyens au fonctionnement de la bibliothèque¹²⁸. » D'après l'article 24 de la Charte des bibliothèques, « les bibliothèques municipales ou intercommunales doivent constituer et entretenir, en concertation avec les archives et les musées, un fonds d'intérêt local¹²⁹. » Ainsi, le plus souvent municipales ou intercommunales, les bibliothèques jouent de plus en plus un rôle central dans la construction de l'identité territoriale

125 LEUSSE-LE GUILLOU, *op.cit.*, 2015

126 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 24

127 VILLATE, VOSGIN, *op.cit.*, 2011, p. 113

128 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 34

129 CHARTE DES BIBLIOTHÈQUES, <http://www.enssib.fr/>

d'une collectivité¹³⁰. Parallèlement, de plus en plus massivement, le public considère désormais les bibliothèques comme des lieux de conservation du patrimoine et de l'histoire locale, les uns considérant « la bibliothèque comme le mémorial de leur vie, les autres comme un tremplin possible pour la diffusion de leur œuvre¹³¹. » Aux côtés des pratiques en amateur traditionnelles se sont développées, dans le domaine de la musique, des arts plastiques ou graphiques et de l'écriture, de nouvelles formes de production de contenus¹³².

La première forme de co-construction des collections concerne ainsi « l'intégration au sein de la collection de contenus produits par les usagers eux-mêmes¹³³. » Entendons par là, les productions des usagers dans le cadre d'activités organisées par les bibliothèques : concours photos, concours de dessins, création de vidéos, création de musiques, etc. Pour ce faire, il s'agit d'abord de « fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative¹³⁴. » Dans cette optique, la médiathèque du Bois fleuri utilise de nombreux outils à sa disposition afin de produire et de valoriser les créations de ses usagers, notamment les Ipad qui offrent « une multitude d'usages en terme de création : vidéos, musiques, photos...¹³⁵ » En constatant que les adolescents du quartier ne franchissaient pas la porte de la médiathèque, la médiathèque du bois Fleuri n'a pas hésité à proposer une offre adaptée :

« Pour leur faire découvrir un lieu et une offre culturelle susceptibles de leur parler, le bibliothécaire a essayé de cerner leurs goûts. Il a ensuite développé un fonds de cd de rap, leur musique favorite, puis il a lancé des ateliers de Musique Assistée par Ordinateur (MAO), lors de séances qui allient la musique aux possibilités du numérique. S'il a rencontré un très vif succès, si les jeunes fréquentent désormais le lieu, c'est bien parce qu'il a su entrer en écho à leurs préoccupations, et non grâce aux seules vertus du numérique¹³⁶. »

130 ÉCLA, *op.cit.*, 2012

131 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *op.cit.*, 2007, p. 220

132 DONNAT, *op.cit.*, 2009

133 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 32

134 MANIFESTE DE L'UNESCO POUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, *op.cit.*, <http://www.unesco.org/>

135 IDNEUF, *op.cit.*, <https://idneuf.wordpress.com/>

136 LEUSSE-LE GUILLOU, *op.cit.*, 2015

« Exploiter cet axe permet clairement aux médiathèques d’être un lieu musical pour les musiciens amateurs qui peuvent bénéficier à la fois des locaux et des ressources de la bibliothèque pour approfondir et développer leur pratique¹³⁷. » Pour les usagers, le but de cette MAO est bien de favoriser leur expression musicale à travers des technologies disponibles et facilement accessibles dans la vie quotidienne.

L'annexe ci-contre illustre l'un de ces ateliers MAO à la médiathèque de Lormont¹³⁸.

Pour les bibliothécaires, outre apprendre aux usagers à se servir de ces ressources et de poursuivre le travail de médiation autour des nouvelles technologies, l'intérêt est de développer la créativité de leurs usagers. À terme, il pourrait s'agir également d'acquérir les créations musicales de leur public et de les intégrer en tant que contenus disponibles par n'importe quel visiteur au sein de leur propre fonds documentaire.



© Ville de Lormont

Illustration 7
Un atelier MAO à la médiathèque
du Bois fleuri

En favorisant les créations, les usagers peuvent devenir un « public producteur » et co-créateur de contenus pour les bibliothèques. L'objectif étant, bien entendu, de valoriser les contenus créés par les usagers, de conserver une trace patrimoniale de chacun et de prouver à quiconque que la création est accessible à n'importe qui : tout le monde peut créer. Il s'agit d'une véritable ressource permettant de s'ouvrir aux autres.

Les ateliers MAO tels que celui-ci constituent un bon exemple permettant de « valoriser les riches collections de la médiathèque¹³⁹. » en intégrant les productions des usagers aux collections. La bibliothèque se présente alors comme « le lieu de production de la collectivité à l'échelle locale par la participation de ses membres à des activités communes¹⁴⁰. »

137 GALAUP, « L'espace musique, troisième lieu », 2014

138 VILLE DE LORMONT, <https://www.youtube.com/>

139 BRUN, « Mix en Thèque Saison 2 », 2014

140 POISSENOT, « Visages de l'avenir des bibliothèques », *op.cit.*, 2015

Cela lui permet de créer une relation plus intense avec ses usagers, voire lui permet d'attirer de nouveaux usagers en quête de connaissances et avides de créations personnelles¹⁴¹. À terme, la bibliothèque pourrait également être le lieu où des usagers créateurs proposent à d'autres des activités¹⁴². Les usagers, avec l'aide des ressources mises à disposition par les bibliothèques publiques, seraient alors probablement à même de créer leurs propres animations et leurs propres contenus en co-organisation avec les bibliothécaires.

On le voit, les savoirs, connaissances et savoir-faire des usagers peuvent ainsi enrichir les ressources des bibliothèques et permettent de proposer des services en adéquation avec le public¹⁴³ : les axes de « co-crédation » possibles concernant essentiellement la création de services non-documentaires avec l'aide des usagers¹⁴⁴. Néanmoins, il est désormais de plus en plus admis par certains professionnels que les usagers des bibliothèques publiques peuvent participer au fonctionnement même des bibliothèques.

3.2 La co-construction des collections : une participation citoyenne qui fait débat

L'autre axe de développement de l'action culturelle en co-crédation avec les usagers consisterait à leur donner la possibilité de s'exprimer grâce à la bibliothèque¹⁴⁵ et de leur donner la possibilité de participer activement à la co-organisation des collections au sein même de la structure. La participation citoyenne des usagers au fonctionnement des bibliothèques consiste à faire participer les usagers à tout ce qui concerne la gestion et l'organisation des collections : le classement, le référencement, l'indexation, l'agencement des collections¹⁴⁶. La co-construction des collections avec les usagers des bibliothèques publiques fait aujourd'hui de plus en plus débat parmi les bibliothécaires.

141 GALAUP, « L'espace musique, troisième lieu », *op.cit.*, 2014

142 POISSENOT, « Visages de l'avenir des bibliothèques », *op.cit.*, 2015

143 BIBLIOTHÈQUE LOUISE MICHEL, <http://www.bibliothequesdanslacite.org/>

144 GALAUP, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », *op.cit.*, 2012

145 GALAUP, *L'usager co-crédateur des services en bibliothèque publique*, *op.cit.*, 2007, p. 38

146 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 31

Le premier argument en défaveur de la participation des usagers à la co-construction des collections documentaires consiste à y voir une redéfinition, voire une suppression du rôle du bibliothécaire. En donnant davantage d'implication aux usagers dans la politique d'administration des bibliothèques, les bibliothécaires risqueraient une relégation de leur rôle et de leurs fonctions et deviendraient de simples « agissants ». Pourtant, il ne s'agit pas de vouloir remplacer le professionnel, mais bien d'associer l'utilisateur à la réflexion. « Le rôle du bibliothécaire reste fondamental car il garde la vision globale de la collection et des publics auxquels celle-ci s'adresse¹⁴⁷. » Néanmoins, « le bibliothécaire doit admettre qu'il a besoin de non-bibliothécaire dans la bibliothèque, ne pas raisonner de manière isolée, multiplier ses rôles, bref refonder son métier¹⁴⁸. »

Un second argument est de dire que « cela revient à instaurer une politique de la demande¹⁴⁹ » : les bibliothécaires ne seraient plus que les exécutants de leurs usagers, répondant à leurs seules volontés quitte à reléguer au second plan la politique culturelle de la commune. Il existe, certes, un « risque non négligeable que ce soient toujours les mêmes usagers qui participent et qu'ils finissent par s'approprier la bibliothèque au détriment des autres¹⁵⁰. » et un risque tout aussi important de former les fonds documentaires en fonction de logiques individuelles. Répondre à la demande du public peut également être perçu comme une passivité de la part du bibliothécaire, une sorte de suivisme, susceptible d'influer sur l'équilibre des collections¹⁵¹. Pourtant, « faire participer le public aux collections ne revient pas à une politique de la demande. Certes, on leur ouvre une nouvelle possibilité d'exprimer leurs attentes et leurs envies [...]. Mais, dans une démarche de co-construction, l'échange est mutuel¹⁵². » Co-construire les collections implique donc de renverser le processus de construction des collections : au lieu d'essayer d'anticiper les demandes des lecteurs en imaginant à leur place ce qu'ils souhaitent trouver dans les bibliothèques, les professionnels devraient définir avec eux, dans une démarche de construire en commun, le contenu des collections¹⁵³.

147 *Ibid.*, p. 53

148 PURAVET, 2007

149 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 40

150 *Ibid.*, p. 43

151 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *op.cit.*, 2007, p. 288

152 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 38

153 *Ibid.*, p. 28

Faire participer les usagers à la construction des collections permettrait de dépasser une question abondamment discutée à propos des collections des bibliothèques : « la collection doit-elle permettre d'affirmer des choix culturels et éducatifs (modèle de l'offre) ou bien doit-elle avant tout suivre les demandes des lecteurs (modèle de la demande) ?¹⁵⁴ ». La fonction de l'offre en bibliothèques « s'appuie d'abord sur la nature même de l'œuvre, sur la création, quels que soient les domaines concernés. Cette attitude conduit bien souvent à une démarche élitiste qui ne concerne qu'un public limité¹⁵⁵. » Au bibliothécaire est réservé le droit de choisir, en tenant compte ou non des avis de ses usagers, des ouvrages à sélectionner dans le cadre de la politique culturelle de sa commune. La fonction de la demande implique, quant à elle, de répondre aux volontés des usagers en tenant compte de leurs revendications et de la politique culturelle instaurée par la commune. « Tout est question d'équilibre, le plus important reste l'offre documentaire, pas forcément le catalogage, l'indexation ou la gestion des collections¹⁵⁶ » Il y a donc nécessité à s'adapter à la fois aux demandes des usagers en tant que co-constructeurs, mais également à la politique publique.

Les usagers des bibliothèques ont donc « une forte aspiration à participer aux choix des acquisitions en bibliothèques spécialisées, ainsi qu'à des modes plus collectifs de politique documentaire (comité de lecture)¹⁵⁷ ». Ils ne sont plus passifs, deviennent des acteurs, des représentants d'une société dans le cadre d'un échange entre les citoyens et les institutions¹⁵⁸. En faisant participer les usagers au fonctionnement d'une administration, on leur reconnaît un rôle de citoyen, plus gratifiant que le rôle de simple « consommateur » de service public¹⁵⁹.

On assiste ainsi à une redéfinition de la relation entre bibliothécaires et usagers, un nouvel équilibre au sein duquel la bibliothèque prend des engagements vis-à-vis de son public et lui offre le droit à la parole¹⁶⁰. « Au lieu de proposer une offre construite par des professionnels compétents et conscients de leur mission culturelle et éducative, la bibliothèque

154 *Idem.*, p. 38

155 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *op.cit.*, 2007, pp. 287-288

156 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

157 SEIBEL, *op.cit.*, 1988, p. 36

158 POISSENOT, « Visages de l'avenir des bibliothèques », *op.cit.*, 2015

159 BRETON, *op.cit.*, 2014, pp. 42-43

160 ION, *op.cit.*, 2008, p. 56

[...] laisse aux usagers la liberté d'influer sur une partie des services qu'elle propose¹⁶¹. » Ainsi, la co-construction permet de faire sortir l'utilisateur de son rôle passif de consommateur et lui offre la possibilité d'exprimer ses attentes, ses besoins et de devenir acteur du service¹⁶². L'autonomie des usagers par un accès plus libre en bibliothèque confronte désormais les bibliothécaires à un questionnement nouveau concernant leur rôle professionnel face au public¹⁶³.

3.3 *L'utilisateur est-il un bibliothécaire ?*

Comme le souligne Johann Brun, les bibliothécaires s'attachent aujourd'hui « beaucoup plus aux services au public et à la médiation, même si la gestion des collections reste primordiale¹⁶⁴. » L'utilisateur a désormais un rôle participatif au sein des bibliothèques publiques et est de plus en plus encouragé à devenir un co-constructeur de contenus. Pour autant, l'utilisateur est-il en passe de devenir un bibliothécaire ? La question paraît d'autant plus pertinente que le rôle des bibliothécaires évolue en même temps que les prérogatives des usagers prennent de plus en plus d'importance. Ce qui en vient à redéfinir le rôle de chacun. Plus précisément, existe-t-il encore une limite entre les usagers et les bibliothécaires ?

Nous l'avons évoqué plus haut, « en faisant participer les usagers à la construction de la collection, on risque donc de perdre de vue la vocation collective de l'offre documentaire, et de prioriser des demandes individuelles¹⁶⁵. ». Néanmoins, il ne faut pas oublier, et c'est particulièrement vrai avec l'apparition du web participatif, que les usagers sont parfaitement capables de « s'autoréguler ». En se basant sur l'outil collaboratif par excellence qu'est Wikipédia, qui fournit aux internautes la possibilité de rédiger des articles en ligne et de les partager au sein de son encyclopédie numérique, « les personnes de bonne volonté, majoritaires en nombre, prendront le pas sur la minorité

161 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 40

162 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 43

163 ION, *op.cit.*, 2008, p. 52

164 ENTRETIEN avec Johann Brun, *op.cit.*, décembre 2015

165 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 18

de personnes malveillantes¹⁶⁶. » En d'autres termes, si un usager quelconque fait une erreur ou tente de fausser les informations, un système de régulation de la part des autres usagers se met en place afin de veiller au bon rétablissement des choses. Selon Yves Alix, la qualité des choix documentaires reposerait par ailleurs sur deux choses : « la clarté des objectifs qu'on se fixe et la capacité de discrimination [...] : esprit critique, culture générale, ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle¹⁶⁷. » En partant de ce constat, les usagers seraient tout à fait capable d'exercer un rôle d'importance de co-construction au sein des bibliothèques : participation active, co-crédation de contenus, gestion des collections, apport de nouvelles connaissances et de nouvelles idées, etc.

Par rapport aux usagers, les bibliothécaires disposent tout de môme d'un avantage professionnel : ils possèdent « un rôle de formation et d'interpellation quant à la vérification des sources d'information¹⁶⁸. » Ce qui fait des bibliothécaires des personnes compétentes tient beaucoup au fait qu'il s'agit de professionnels qui ont appris à trier l'information, à choisir des titres et en exclure d'autres de telle sorte que les lecteurs puissent se faire leur propre opinion¹⁶⁹. Plus précisément, les bibliothécaires représentent des sortes de « gardiens des fonds », des professionnels de l'indexation et du catalogage qui appliquent leurs connaissances et leurs savoir-faire au service du public afin de veiller à ce que l'offre et la demande se complètent. Ils observent, tiennent compte dans la mesure du possible aux attentes de leurs usagers, trient, indexent et classent les collections. Il est ainsi clair que laisser un espace d'influence aux usagers ne revient pas à mettre en doute la nécessité du travail des professionnels¹⁷⁰ : « les habitants ne prendront pas la place du personnel, ne le remplaceront pas dans ses compétences techniques strictes¹⁷¹. » acquises au cours de leurs années de formation et de leurs années d'expérience.

166 BRETON, *op.cit.*, 2014, p. 51

167 ALIX, 2005

168 GALAUP, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », *op.cit.*, 2012

169 AGORABIB, <http://www.agorabib.fr/>

170 SANDOZ, *op.cit.*, 2010, p. 41

171 REMY, *op.cit.*, 2003

Puisque les usagers et les bibliothécaires possèdent des qualités différentes et pourtant complémentaires, la solution semble résider dans une « horizontalité des rapports », une véritable collaboration entre bibliothécaires et usagers. En ce sens, Johann Brun précise : « Je ne crois ni au tout numérique, ni au tout troisième lieu, ni à la bibliothèque "temple de la culture", cathédrale silencieuse, triste et vide. Il faut un juste milieu, un juste équilibre. » Cette forme de « collaboration constructive oblige à considérer les co-entrepreneurs comme des pairs : mettre en valeur leurs contributions et offrir des services associés¹⁷². » Pour les bibliothécaires, il s'agit désormais de « se mettre professionnellement dans une posture d'écoute active des populations que l'on doit servir, de valoriser, d'optimiser et d'intégrer des ressources que l'on ne trouve pas au sein de la bibliothèque¹⁷³. ». Pour les usagers, il s'agit de participer activement à la co-construction des collections en jouant un rôle plus actif dans la politique d'acquisition des documents au sein des bibliothèques publiques.

172 CALENGE, « Des publics utilisateurs aux publics collaborateurs : une fausse bonne idée ? », 2012

173 REMY, *op.cit.*, 2003

Conclusion

« Les dernières générations de bibliothécaires conçoivent leur métier à partir de l'usager enfin "au centre du système"¹⁷⁴ ». En offrant l'accès à des outils physiques et numériques, les bibliothèques publiques veillent à disposer librement de ressources répondant aux besoins de leur « public usager » : la mise à disposition de biens culturels comme les livres, les cds ou les jeux vidéo ; le développement d'outils numériques ; la formation professionnelle afin de favoriser une meilleure intégration dans la société. En favorisant la participation aux animations et aux ateliers des bibliothèques, les usagers ont de plus en plus vocation à agir en « public participatif », du fait de l'encouragement par les professionnels à participer à des activités proposées dans le cadre d'une animation ou d'une médiation culturelle ; du développement et le partage de connaissances et de savoir-faire en lien avec des ateliers ; du développement d'une médiation participative ou collaborative unissant bibliothécaires et usagers. Enfin, en valorisant encore davantage leur implication au cœur des bibliothèques, les usagers tendent de plus en plus à devenir un « public constructeur » : les contenus produits dans le cadre d'ateliers ou d'animations culturelles bénéficient aux bibliothèques, qui peuvent se permettre de les intégrer à leurs propres collections ; les collections co-construites avec les bibliothécaires pour une meilleure offre.

Devant ces différentes évolutions du rôle du public en bibliothèque, c'est désormais l'organisation même des bibliothèques qui se transforme. Avec l'évolution de la société, les bibliothèques doivent renforcer leurs actions en matière d'intégration sociale¹⁷⁵ en favorisant l'implication, la participation et la créativité des usagers. À terme, « la confiance et la relation qui se tissent entre les usagers et les bibliothécaires permettent de réels échanges et facilitent la médiation culturelle directe et informelle¹⁷⁶. » La fin de l'hégémonie des collections et l'essor de services co-crésés avec l'usager entraînent enfin une évolution des compétences professionnelles¹⁷⁷ qui tend à aboutir à un équilibre des rapports entre les bibliothécaires et le public.

174 ION, *op.cit.*, 2008, p. 56

175 REMY, *op.cit.*, 2003

176 SANDOZ, 2010, p. 32

177 GALAUP, 2007, pp. 69-70

Bibliographie

Ouvrages et monographies

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *Le Métier de Bibliothécaire*, Paris, Cercle de la librairie, 2007, 452 p.

BERTRAND Anne-Marie et alii., *Quel modèle de bibliothèque ?*, Paris, Presses de l'enssib, 2008, 183 p.

COLLIGNON Laure (ss la dir.), GRAVIER Collette (dir.), *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*, Paris, Moniteur, 2011, 339 p.

EVANS Christophe (ss la dir.), *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet : livre, presse, bibliothèques*, Paris, Cercle de la librairie, 2011, 255 p.

POISSENOT Claude, RANJARD Sophie, *Approche sociologique et méthodologique d'enquête*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2005, 350 p.

SEIBEL Bernadette, *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, Paris, La Documentation française, 1988, 229 p.

VILLATE Pascale (ss la dir.) et VOSGIN Jean-Pierre (ss la dir.), *Le rôle social des bibliothèques dans la ville*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2011, 270 p.

Articles et revues

Tous les documents actifs et vérifiés le 1^{er} février 2016.

BAUNE Isabelle, PERRIAULT Jacques, « Bibliothèques de lecture publique : pour une nouvelle visibilité », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2005. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0013-002>

BAZIN Patrick, « Bibliothèque publique et savoir partagé », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2000. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0048-003>

BÉTEILLE Romain, « Lormont ramène la culture dans les quartiers », *Aqui.fr*, septembre 2015. En ligne : <http://www.aqui.fr/societes/lormont-ramene-la-culture-dans-les-quartiers,12379.html>

BOBET-MEZZASALMA Sophie, « Nouveaux usages et espaces collaboratifs et créatifs », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, juillet 2015. En ligne : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/nouveaux-usages-et-espaces-collaboratifs-et-creatifs_65444

BOURGEAUX Laure, CAMUS-VIGUÉ Agnès, EVANS Christophe, « Dedans/dehors. Évolution des usages et des attentes des publics de la Bibliothèque publique d'information », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, septembre 2010. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0025-004>

BROPHY Peter, « La bibliothèque hybride », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2002. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0014-002>

DAUPHIN Émilie, « La bibliothèque comme lieu de vie et non d'interdits », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, juillet 2013. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-04-0040-009>

ÉCLA, « Compte-rendu de la journée professionnelle "Musique et bibliothèque de demain" : quels enjeux, quelles pratiques ? », *Ecla.Aquitaine.fr*, juin 2012. En ligne : <http://ecla.aquitaine.fr/Ecrit-et-livre/Bibliotheques/Musique-en-bibliotheque/Compte-rendu-de-la-journee-professionnelle-Musique-et-bibliotheque-de-demain-quels-enjeux-queelles-pratiques-5-avril-2012>

GALAUP Xavier, « L'espace musique, troisième lieu », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2014. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0122-011>

GALAUP Xavier, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2012. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0040-008>

GÉROUDET Madeleine et alii., « Au loin s'en vont les bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, mai 2012. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-03-0006-001>

GIRARD Hélène, « "On s'oriente vers la bibliothèque hybride", analyse Laure Collignon », *La Gazette des Communes*, 22 mars 2011. En ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/60083/on-soriente-vers-la-bibliotheque-hybride-analyse-laure-collignon/>

LEUSSE-LE GUILLOU (de) Sonia, « La médiation numérique pour les adolescents en bibliothèque », *Takam Tikou*, 2015. En ligne : <http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2015-culture-num-rique-la-biblioth-que-enrichie/la-m-diation-num-rique-pour-les-ado>

MARESCA Bruno, « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 », *Credoc*, n° 193, mai 2006. En ligne : <http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf>

POISSENOT Claude, « De la bibliothèque à la médiathèque », *Hal Archives-ouvertes*, 2002. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00000372/document

POISSENOT Claude, « L'effet bibliothèque. Caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques », *HAL Archives-ouvertes*, 2006. En ligne : <http://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00172648>

POISSENOT Claude, « Visages de l'avenir des bibliothèques », *Forumlecture.ch*, 2015. En ligne : http://www.leseforum.ch/myUploadData/files/2015_1_Poissenot.pdf

PURAVET Odile, « Nouveaux publics, nouveaux usages. Tendances nationales et réalités locales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2007. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0105-007>

REMY Patricia, « Ouvrir un espace d'intervention aux usagers... », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2003. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0099-007>

Sitographie

Tous les liens actifs et vérifiés le 1^{er} février 2016.

ALIX Yves, « L'ennemi dans la maison ou : les bibliothécaires face à eux-mêmes », *Mediadix*, février 2005. En ligne : <http://mediadix.u-paris10.fr/archivesje/alixweb.pdf>

AGORABIB, <http://www.agorabib.fr/index.php?/topic/45-participation-du-public-aux-acquisitions/>

BERTRAND Anne-Marie, « Collections et publics en bibliothèque », *ADBDP*, 15 août 2005. En ligne : <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article513>

BIBLIO REMIX (1), <https://biblioremix.wordpress.com/>

BIBLIO REMIX (2), <https://biblioremix.wordpress.com/au-landry-a-rennes-juin-2014/playmobib/>

BIBLIOTHÈQUE LOUISE MICHEL, http://www.bibliothequesdanslacite.org/sites/default/files/participation_des_usagers.pdf

BLONDEAU Nicolas, « Johann Brun présente l'utilisation des Ipad et Ipod à la Médiathèque de Lormont : entretien avec un Hybride #5 », *Acim.*, 23 juin 2012. En ligne : <http://www.acim.asso.fr/2012/06/johann-brun-presente-lutilisation-des-ipad-et-ipod-a-la-media-theque-de-lormont-entretien-avec-un-hybride-5/>

BRUN Johann, « Médiation, musique et publics adolescents en médiathèque : Interview pour Lecture Jeune », *Biblioroots.fr*, juillet 2013. En ligne : <http://www.biblioroots.fr/2013/07/02/mediation-musique-et-publics-adolescents-en-mediathèque-interview-pour-lecture-jeune/>

BRUN Johann, « Mix en Thèque Saison 2 », *Biblioroots.fr*, février 2014. En ligne : <http://www.biblioroots.fr/tag/atelier-dj-en-mediathèque/>

CALENGE Bertrand, « Ambition collaborative et projet politique : quel espace pour une bibliothèque ? », BCCN.WORDPRESS, 18 décembre 2008. En ligne : <https://bccn.wordpress.com/2008/12/18/ambition-collaborative-et-projet-politique-quel-espace-pour-une-bibliotheque/>

CALENGE Bertrand, « Des publics utilisateurs aux publics collaborateurs : une fausse bonne idée ? », BCCN.WORDPRESS, février 2012. En ligne : <https://bccn.wordpress.com/2012/02/11/des-utilisateurs-aux-collaborateurs-une-fausse-bonne-idee/>

CHARTRE DES BIBLIOTHÈQUES, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>

CLAPCORNER, <https://clapcorner.wordpress.com/>

DONNAT Olivier, « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : éléments de synthèse 1997-2008 », *Culture.gouv.fr*, 2009. En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/deps>

IDNEUF, <https://idneuf.wordpress.com/2012/03/20/lipad-en-bibliotheque-quels-usages/>

MANIFESTE DE L'UNESCO SUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

MÉDIATHÈQUES.BORDEAUX-MÉTROPOLE.FR, <http://mediatheques.bordeaux-metropole.fr/bibliotheque/mediatheque-du-bois-fleuri-de-lormont>

MERICSKAY Boris, ROCHE Stéphane , « Cartographie 2.0 : le grand public, producteur de contenus et de savoirs géographiques avec le web 2.0 », *Cybergeo : European Journal of Geography, Science et Toile*, 2011. En ligne : <http://cybergeo.revues.org/24710>

SILVAE, « Les bibliothèques participatives restent à inventer ! », *Bibliobsession*, décembre 2008. En ligne : <http://www.bibliobsession.net/2008/12/09/les-bibliotheques-participatives-restent-a-inventer/>

VOSGIN Jean-Pierre, « Les 21 propositions de Jean-Pierre Vosgin pour améliorer la fréquentation des bibliothèques publiques », in Pôle des Métiers du Livre, université Bordeaux-Montaigne, 2010. En ligne : <http://metiersdulivre-bordeaux.fr/drupal7/?q=node/12>

Littérature grise

Tous les documents actifs et vérifiés le 1^{er} février 2016.

ACHDDOU Bernard, *L'entrée de l'enfant à l'école maternelle. Rapport*. Actes du stage départemental. Nantes : Inspection académique de Loire-Atlantique, 2004, 84 p. En ligne : http://www.ia44.ac-nantes.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1231694323671&ID_FICHE=157203&INLINE=FALSE

BEAUPEL Aurélie, enseignante et professionnelle de la Communication, *Médiation culturelle*, IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes, 2015.

BELVÈZE Damien, *L'animation en bibliothèque en France et au Québec. Mémoire d'étude*. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : ensib, 2004, 116 p.

BEUDON Nicolas, *Apprendre et se former dans les bibliothèques : la mission éducative des bibliothèques municipales*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : ensib, 2009, 89 p. En ligne : <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2040-apprendre-et-se-former-dans-les-bibliotheques.pdf>

BRETON Élise, *Co-construire les collections avec les usagers*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Lyon : université de Lyon, janvier 2014, 89 p. En ligne : <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64143-co-construire-les-collections-avec-les-usagers.pdf>

CAILLIET Mathilde, *Les logiques d'usages en bibliothèque publique. Étude d'une pratique culturelle*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Lyon : université de Lyon, janvier 2014, 72 p.

CARRÉ Joël, *Construire une offre d'Autoformation en bibliothèque publique*. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : ensib, 2008, 85 p. En ligne : <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1828-construire-une-offre-d-autoformation-en-bibliotheque-publique.pdf>

GALAUP Xavier, *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : ensib, janvier 2007, 110 p. En ligne : <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1040-l-usager-co-createur-des-services-en-bibliotheque-publique.pdf>

ION Cristina, *La réception du « discours sociologique » par les professionnels des bibliothèques*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : ensib, 2008, 80 p. En ligne : <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1829-la-reception-du-discours-sociologique-par-les-professionnels-des-bibliotheques.pdf>

LACHAUDRU Laura, *Étagère contre canapé : l'espace de la bibliothèque en question*. Mémoire d'étude. Master Compétences documentaires avancées. Poitiers : université de Poitiers, septembre 2012, 162 p. En ligne : http://www.doyoubuzz.com/laura-lachaudru/cv/portfolios/document_memoire-de-master-pro-etagere-contre-canape-l-espace-de-la-bibliotheque-en-question_0

MAURY Brigitte, *La fréquentation des publics en bibliothèques municipales : impacts d'un nouvel équipement*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : enssib, 2004, 67 p. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/794-la-frequentation-des-publics-en-bibliotheques-municipales.pdf>

MÉDIATHÈQUE DU BOIS FLEURI, Lormont. Rapport annuel : année 2014. 16 p.

PÉRIGAULT Clotilde, *Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique*. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : enssib, 2014, 100 p. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64183-les-dispositifs-d-autoformation-en-bibliotheque-publique.pdf>

SANDOZ David, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : enssib, janvier 2010, 69 p. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48311-repenser-la-mediation-culturelle-en-bibliotheque-publique-participation-et-quotidiennete.pdf>

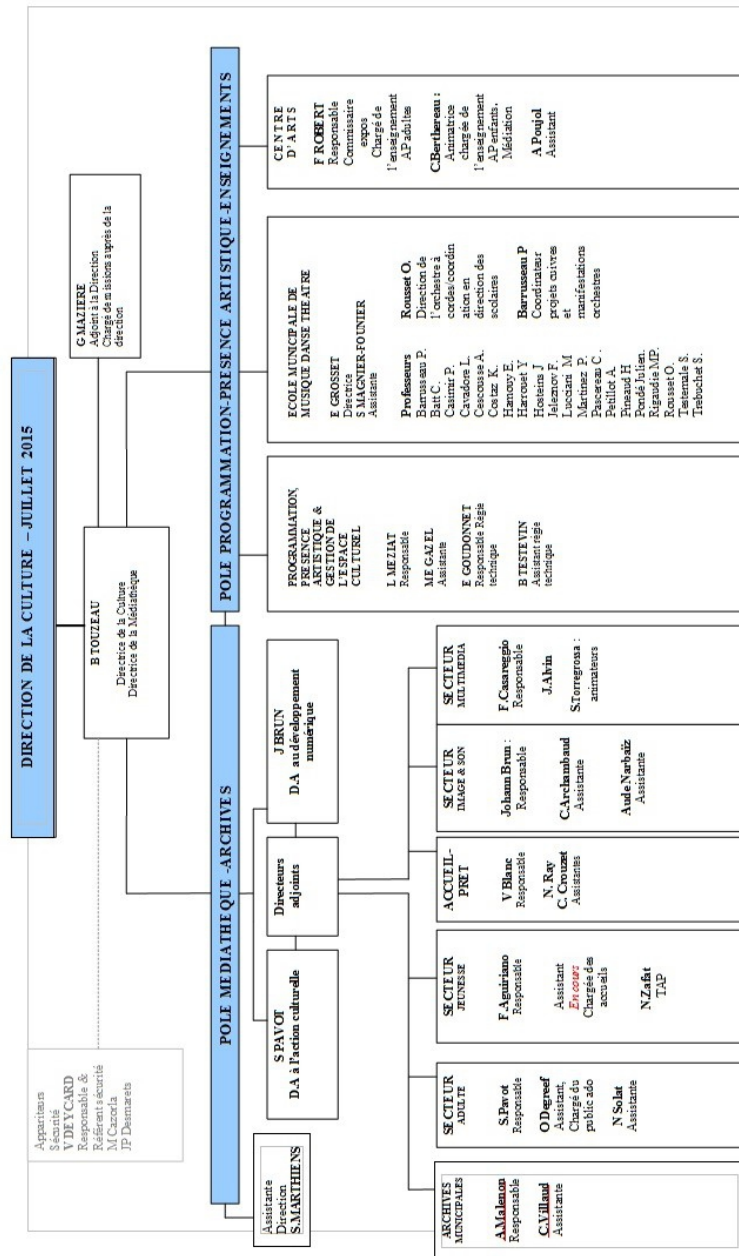
SELLENET Catherine, professeur en sciences de l'éducation, *Les pratiques culturelles des Français en 2013*, IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes, 2015.

Autres documents

ENTRETIEN avec Johann Brun sur la médiathèque du Bois fleuri, décembre 2015.

VILLE DE LORMONT, Atelier création musicale MAO. *In* : Youtube. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=8sorWsz_W4s (consultée le 18 janvier 2016).

**« Organigramme du service culture de Lormont
daté du 1^{er} octobre 2015 »**



Source :

© Ville de Lormont.

Annexe 2 :
« Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique »

	Autoformation	Public	Ressources
Émancipation intellectuelle	Existentielle	Tout public	Tous documents
Amélioration de la vie quotidienne	Intégrale	À forte disponibilité	Autoformation en langues, informatique et pratiques de loisirs
Réussite professionnelle	Éducative	En difficulté professionnelle	Autoformation en langues, informatique et compétences professionnelles précises
Insertion sociale	Sociale	En difficulté sociale	Autoformation en savoirs fondamentaux et Français langue étrangère

Source :

© PÉRIGAUT Clotilde, *Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique.*

Annexe 3 : « Partenariats et coopérations à la médiathèque du Bois fleuri en 2014 »

H - Action culturelle

Partenariat et coopération

H1 - Institutions							
Établissements scolaires et universitaires	oui	non		Nombre de classes		Estimation de la population touchée	
Écoles	☒	☐	H101	69	H102	1590	H103
Collèges	☒	☐	H104	22	H105	700	H106
Lycées	☒	☐	H107	88	H108	2950	H109
Enseignement supérieur	☒	☐	H110			15	H111
Hôpitaux	☒	☐	H112			50	H113
Prisons, Centres de semi-liberté, protection judiciaire de la jeunesse	☐	☒	H114				H115
Maisons de retraite	☒	☐	H116			15	H117
Centres sociaux	☐	☒	H118				H119
Centres de loisirs	☒	☐	H120			NC	H121
Services de la petite enfance	☒	☐	H122			NC	H123
Services de l'emploi	☐	☒	H124				H125
Établissements médico-sociaux	☐	☐	H128			6	H129
Autres	☒	☐	H126			NC	H127

Source :

© MÉDIATHÈQUE DU BOIS FLEURI. Rapport annuel : année 2014.

